

Luxembourg, le 18 juillet 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Le 12 octobre 2016 la Chambre des Députés a donné son accord à l'élaboration des études nécessaires pour le projet de réaménagement de l'esplanade à Remich.

Dans sa réponse à la question parlementaire n°3903 du 29 juin 2018, Monsieur le Ministre souligne qu'il s'agit d'un projet complexe car il doit intégrer sept projets différents sur le même site, dont les travaux seront réalisés conjointement. Il s'agit notamment des projets suivants : réaménagement de l'esplanade, redressement de la N10, construction d'une piste cyclable PC3, réseaux d'assainissement, mesure anti-crues, rehaussement et extension du quai embarcadère, aménagement d'un quai d'accostage pour bateaux de croisière fluviaux. Finalement, Monsieur le ministre annonce qu'une mise en soumission de la première partie pourra être envisagée au courant de l'année prochaine.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- *Est-ce que la première partie a déjà été donnée en soumission ? Dans la négative, pour quand la mise en soumission est-elle prévue ? Quels travaux sont concernés par la soumission de la première partie ?*
- *Les analyses supplémentaires concernant la pollution du site sont-elles terminées ? Quelles conclusions ont pu être tirées de ces analyses ? Les résultats des analyses risquent-elles de retarder le projet initial ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gilles BAUM
Député